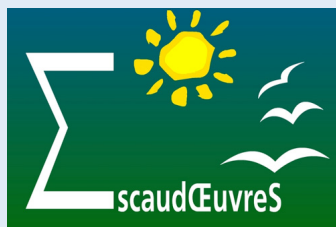


Spectacle - Podium  
lors de la fête communale



Défilé carnavalesque  
lors de la brocante





## Municipalité d'Escaudœuvres

### Mairie :

Tél. : 03.27.72.70.70

Fax : 03.27.72.70.92

Site : www.escaudoeuvres.fr

**Ouverture du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30.  
Fermeture le samedi matin**

### Permanences :

**Monsieur le Maire :**  
**SUR RENDEZ-VOUS**

auprès de l'hôtesse d'accueil  
en Mairie

**Madame Danielle LECLAIR,**  
**C.L.I.C. Entour'Âge :**

mercredi 14 h - 16 h sur rendez-vous

### Les Élus :

#### Patrice ÉGO

Maire d'Escaudœuvres

Vice-président de la C.A.C. en charge  
de l'environnement

#### Guy LEFEBVRE

1<sup>er</sup> Adjoint

Urbanisme et démocratie locale

#### Nicole MORY

2<sup>e</sup> Adjointe

Sports, jeunesse et loisirs

#### Maurice MORCHOISNE

3<sup>e</sup> Adjoint

Travaux

#### Annick RICHEZ

4<sup>e</sup> Adjointe

École et petite enfance

#### Anne-Sophie ÉGO

5<sup>e</sup> Adjointe

Centre Communal d'Action Sociale

#### André PLATEAU

6<sup>e</sup> Adjoint

Culture, fêtes et cérémonies

#### Gérard DOMISE-PAGNEN

7<sup>e</sup> Adjoint

Finances et développement économique

#### Marie-Thérèse ROCQUET-DHAUSSY

8<sup>e</sup> Adjointe

Environnement et cadre de vie

## Le mot du Maire



Beaucoup de nos enfants ne partiront pas en vacances cet été. La Municipalité a donc concocté pour les mois de juillet et août, avec les équipes d'animateurs recrutés à cet effet, 6 centres de loisirs de 3 semaines chacun qui permettront d'offrir les activités les plus variées à nos enfants : des plus jeunes aux plus grands.

Au travers des travaux qui s'achèvent rue Jean Jaurès, de ceux qui se poursuivent rue du Marais (réfection complète du réseau d'eau puis du réseau d'assainissement par le S.I.A.C.), de ceux qui vont démarrer dès cet automne : travaux de mise en sécurité des rues du 11 Novembre et de l'Épinette subventionnés par le Conseil Général du Nord, notre ville se transforme.

Les travaux structurants de la Zone d'Activités du Lapin Noir ont débuté. Le printemps 2013 verra la construction du giratoire d'accès à cette zone. 2013 verra également, après l'obtention du permis d'aménager demandé par la Communauté d'Agglomération de Cambrai, sortir de terre les premiers bâtiments et l'implantation des premières entreprises.

Le temps des vacances, c'est aussi le temps du respect du voisinage : éviter, de jour comme de nuit, les bruits gênants, respecter le repos dominical... sont des gages de bonne entente avec ses voisins.

Je vous souhaite à toutes et tous des vacances reposantes et, pour les passionnés de sport, des jeux olympiques palpitants.

Patrice ÉGO

## Opération « tranquillité vacances »

**L'opération « tranquillité vacances » est opérationnelle tout au long de l'année, mais elle est renforcée plus particulièrement durant les vacances scolaires grâce à une grande mobilisation de l'ensemble des policiers du Commissariat de Cambrai.**

Cette initiative rencontre un franc succès dans les communes voisines.

Pour que ce dispositif soit efficace, les services de police exercent un contrôle particulier des logements ayant fait l'objet d'une demande de surveillance auprès du Commissariat quelque temps avant le départ en vacances. De manière aléatoire, les agents passent de jour comme de nuit, en véhicules banalisés ou non, s'arrêtent et contrôlent les accès, et vérifient qu'il n'y a pas eu de tentative d'effraction.

Auparavant, les résidents doivent prendre quelques précautions qui, pour être évidentes, ne sont pas toujours de mise.

### Contre le cambriolage, ayez les bons réflexes !

**Ainsi il est recommandé de :**

- Mettre ses bijoux et objets de valeur en lieu sûr.
- Photographier les objets de valeur et noter leurs numéros de série, noter également les numéros de chéquier.
- Ne jamais conserver de sommes d'argent, cartes bleues chez soi.
- Demander à quelqu'un de confiance de donner à l'habitation son aspect habituel (boîte aux lettres vidée, volets ouverts...).
- Verrouiller soigneusement toutes les issues, y compris les baies coulissantes souvent oubliées.

Soulignons ici l'importance de la date de votre demande de surveillance. En effet, il est compréhensible que pour mettre en place ce dispositif, les services de police ont besoin d'un minimum de temps pour l'enregistrer et planifier les visites dans une ronde. Il est donc souhaitable d'en faire la demande au minimum quatre à cinq jours avant votre départ en vacances.

**Enfin, sachez que ce service est entièrement gratuit, il n'y a qu'à demander !**

**Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès de la police municipale.**



## Rencontre littéraire à la Médiathèque

Grâce au centre littéraire "Escale des Lettres", Jakuta ALIKAVAZOVIC et Martin PAGE étaient de retour dans la région. Venu une première fois en octobre dernier, ils sont revenus rendre visite aux élèves de **C.M.2 de l'école Jean LEBAS** et à ceux de **C.M.1 de l'école JOLIOT-CURIE**. Chaque classe a présenté son œuvre réalisée autour des livres des deux auteurs.

À la suite de cet échange très convivial, il y a eu un atelier d'écriture sur les textes réalisés en commun lors de leur séjour automnal dans la région. Chacun est reparti enchanté de cette rencontre littéraire.



## Activités périscolaires

Durant les vacances de printemps, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants des écoles. Malgré le mauvais temps, différentes sorties en extérieur ont été organisées (quad, parc d'attractions « le Fleury », visite de la ferme, coin des mamans à Cambrai, zoo de Lille) et un camping de 3 jours et 2 nuits a été mis en place au parc « le Fleury ».

Il y a eu 90 inscrits avec une fréquentation d'environ **60 enfants par jour maternels et primaires confondus**.



Quads au Cateau-Cambrésis



Aquascoters au parc "Le Fleury" à Wavrechain-sous-Faulx



27/06/2012 : Sortie au parc Bellewaerde pour clôturer l'année 2011-2012 des activités périscolaires



06/04/2012 : Concert de « Lady Arlette » à la Médiathèque « Liberté »



25/04/2012 : Heure du conte de Pâques à la Médiathèque « Liberté »



29/04/2012 : Journée du souvenir des victimes de la Déportation



08/05/2012 : 67<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice 1945



20/05/2012 : Rallye cyclotourisme organisé par le Cyclo Club d'Escaudœuvres





24/06/2012 : Challenge de judo « Édouard TRICQUET » au dojo de la salle Léo LAGRANGE



30/06/2012 : Le Judo Ju-jitsu a fêté ses 40 ans au dojo de la salle Léo LAGRANGE



30/06/2012 : Spectacle de fin d'année de l'École Municipale de Danse à la salle polyvalente

23 au 24 avril 2012

## Futuroscope

C'était le voyage des 15/17 ans offert par la Municipalité, avec une participation des familles de 15 € par enfant (pour info : coût du voyage avec hébergement et restauration, voyage et entrées au parc 145 €).

Deux jours au Futuroscope de Poitiers avec restauration et hébergement à l'hôtel ; 48 adolescents ont répondu à l'invitation au voyage. Pour ses 25 ans, le Futuroscope leur a proposé un programme exceptionnel avec de nouvelles attractions et de nouveaux spectacles. Voyage très intéressant et éducatif ; tout était parfait. Le mauvais temps n'a pas entaché l'enthousiasme des participants et chacun a pu faire fructifier son imagination devant les nombreuses animations-spectacles, découvrir un magnifique spectacle de magie et d'illusions inédit et vivre des sensations fortes dans les diverses animations aux effets sensoriels saisissants. La pluie battante ne les a pas non plus empêchés d'assister au spectacle laser à la tombée de la nuit « le mystère de la note bleue » pour fêter dignement l'anniversaire des 25 ans.



## Remise des médailles du travail et du don du sang

Traditionnellement le 1<sup>er</sup> mai, jour de la Fête du Travail, a lieu la remise des diplômes du travail. Cette année, 12 récipiendaires avaient été réunis pour une réception conviviale mise en place par la Municipalité. Ont été récompensés :

Médailles d'honneur agricole : Échelon vermeil : Vincent BILBAUT, Bruno SATURNIN. Échelon or : Dominique ROY. Échelon grand or : Jean-Paul CARON.

Médailles d'honneur du travail : Échelon argent : David MAIRESE. Échelon argent/vermeil : Alain GARCIA. Échelon vermeil : Maria RIBEIRO DE OLIVEIRA.

Échelon vermeil/or : Marc CARTON. Échelon or : Jean-Marc BRACQ, José PEREIRA DA SILVA. Échelon argent/vermeil/or/grand or : Jean-Pierre PILARD. Échelon grand or : Jean-Marc DOUCHEZ.

Conjointement à la remise des médailles du travail, se déroule la remise des médailles du don du sang. 5 donateurs de sang ont reçu leur distinction : Médaille de bronze :

Alain BONIFACE, Florian CAMBAY, Gérard LEGRAND, Caroline MATHIUS, Erwan PICART.

Félicitations à toutes ces personnes pour leur geste de générosité envers tous ceux dont la vie peut être sauvée grâce à elles.





## Centre Communal d'Action Sociale

Le traditionnel repas des Aînés s'est déroulé le dimanche 20 mai : un excellent repas, choisi par le Conseil d'Administration du C.C.A.S., préparé et servi par le traiteur Mathieu DHERBÉCOURT. Un spectacle musical de qualité et l'orchestre Flashback ont permis à nos aînés de plus de 60 ans de passer une excellente journée.

Le samedi 2 juin, à la salle polyvalente, les jeunes mamans ont reçu une rose rouge et un bon de 22 euros à valoir chez les commerçants tandis que les enfants s'en donnaient à cœur joie avec les jeux gonflables installés sur le terrain de football face à la salle polyvalente.

Le lundi 4 juin au centre Benoît FRACHON, les mêmes cadeaux et le verre de l'amitié permettaient aux mamans de plus de 60 ans de se rencontrer et de passer un moment convivial.

Merci aux membres bénévoles et aux administrateurs du C.C.A.S. pour leur travail effectué durant ces deux journées.



Une partie des Élus avec nos Aînés : M. Henri COLAU, M<sup>me</sup> Raymonde LASSERON, M<sup>me</sup> Henriette CHERMEUX et M. Jean CAPRACKI



Jeux gonflables pour les enfants des jeunes mamans



Fête des mamans du 4 juin

## Travaux

- La rue Jean Jaurès : L'entreprise EIFFAGE achève les derniers travaux de finition. Quelques travaux restent à réaliser : installation de l'éclairage public (côté Auchan), le marquage au sol ainsi que l'enlèvement des anciens poteaux bois France Télécom. On peut regretter que cette entreprise n'ait pas su réaliser ses travaux d'effacement de réseau en même temps que la SICAE (électricité). Toutefois, chacun pourra constater que les aménagements réalisés sont de qualité.
- Rue du Marais : Le remplacement de l'ancienne conduite d'eau potable a été réalisé par l'entreprise FIDON pour le compte du SIDEN. Il reste à présent à raccorder toutes les habitations, ce qui n'est pas chose facile en raison des remontées d'eau de la nappe qui obligent l'entreprise à un pompage quasi permanent pour pouvoir travailler.
- Construction des trottoirs des logements du Clos de l'Ermitage : Ces travaux sont achevés. La majorité de logements est à présent occupée. Les derniers le seront en septembre.
- Travaux de mise en sécurité rues du 11 Novembre et de l'Épinette : Ces travaux, subventionnés par le Conseil Général du Nord, débiteront cet automne par la rue de l'Épinette. La rue du 11 Novembre sera aménagée au printemps 2013 après la campagne betteravière.



Coût des travaux : 172 679 €

La rue Jean Jaurès d'Auchan à la sucrerie est aujourd'hui achevée



Remplacement des branchements d'eau rue du Marais : un travail long et fastidieux en raison des remontées d'eau de la nappe phréatique



Le Clos de l'Ermitage : pendant les travaux de voirie ...



Coût des travaux : 74 000 €

après



## Juin en fête

Le mois de juin fut, cette année encore, très chargé en manifestations culturelles et sportives.

Le démarrage fut lancé par le **Rendez-vous des arts et du savoir-faire** (organisé par la Municipalité et l'O.M.C.E.). Cette manifestation, qui a duré 3 jours en raison du **week-end de Pentecôte** a accueilli près de 80 artistes en tous genres : peintres, sculpteurs, créateurs de bijoux, vannier, graveurs sur verre, fabricants de bougies décoratives, amateurs de bonsaï... Inaugurée le vendredi soir, elle a reçu les visiteurs durant ces trois jours en un flot ininterrompu (surtout les après-midi).

Le week-end suivant a été sportif, car la ville d'Escudoevres avait été chargée d'organiser le **championnat régional Nord - Pas-de-Calais de cyclisme**. Nous avons été sélectionnés pour cette organisation grâce à l'originalité de notre circuit qui, sur un peu plus de 13 km, regroupe des faux-plats montants et surtout une zone de pavés de 1,6 km. La matinée commença par une bonne averse mais la pluie cessa au moment du départ de la 1<sup>re</sup> course du matin qui voyait s'élanter les coureurs de 3<sup>e</sup> catégorie et de pass cyclisme. Cette épreuve du matin s'est terminée par un sprint qui a malheureusement occasionné la chute d'un des coureurs qui a dû être transporté à l'hôpital ; plus de peur que de mal, celui-ci en est sorti dans la journée. L'après-midi voyait le départ des juniors et des coureurs de 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> catégorie. Cette course fut menée de bout en bout par l'équipe de Douai qui n'a laissé aucune chance à ses adversaires.

Le **dimanche 10 juin**, jour du premier tour des législatives, a vu se dérouler notre traditionnelle **brocante** ainsi que le **défilé carnavalesque** de l'après-midi. La météo annonçait de la pluie pour toute la journée, ce qui a découragé un certain nombre d'exposants. La journée fut animée par un groupe de jeunes musiciens de jazz venu de Rieux en Cambrésis : le Brass Couss Band. L'après-midi, le défilé partait du parking du supermarché Auchan et, après être passé dans la cour de « Ma Maison » a traversé la totalité du champ de foire. Ce jour-là encore, les dieux étaient avec nous : il s'est mis à pleuvoir lorsque la dernière troupe fut arrivée à son autocar.

Dernier week-end du mois de juin, ce fut la **fête communale** avec ses manèges, son car podium, son concert, son feu d'artifice et une nouvelle attraction : une **course de vaches landaises**.

La course landaise, à part les costumes des acteurs, n'a rien à voir avec une corrida. Il n'y a pas de blessure des animaux ni de mise à mort. Il suffit, pour les sportifs qu'on appelle les écarteurs d'éviter les cornes de la vache tout en faisant passer celle-ci le plus près possible des reins. D'autres sportifs appelés les sauteurs doivent redoubler de souplesse en sautant au-dessus de l'animal lancé à toute vitesse (saut de l'ange, saut périlleux, et saut à pieds joints genoux liés). Après une première partie de démonstration, la place a été donnée aux amateurs pour participer à des jeux avec les vachettes comme au bon vieux temps d'Intervilles. En tout, 2 heures de spectacle qui ont permis au public de se détendre au son des bandas. **Les recettes de ce spectacle seront entièrement distribuées aux 4 écoles de la commune à part égale par l'intermédiaire de l'Association des Parents d'Élèves.**

**Le lendemain, dimanche 24**, un spectacle était prévu sur la rue Jean Jaurès. 9 h : pluie, 10 h : pluie, que fait-on ? La décision est prise par M. PLATEAU : on monte quand même et s'il pleut toujours cet après-midi on avisera. 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h : pluie, pluie, pluie. Que fait-on ? Le producteur et M. PLATEAU décident : on attend jusque 17 h 30 et, s'il pleut toujours on annule. 17 h : pluie mais 17 h 15 : les dieux sont toujours avec nous : la pluie s'arrête : le spectacle commence. Et quel spectacle !!! **Lionel MARQUISE**, jeune chanteur-imitateur venu d'Avesnes-le-Sec chauffe la foule puis arrive sur scène le **groupe Absolutely Abba** qui nous vient d'Allemagne. 1 heure avec les plus beaux succès du groupe mythique ABBA. Enfin, en 3<sup>e</sup> partie, **OTTAWAN** avec ses tubes tels que D.I.S.C.O., Haut les mains, T'es bath t'es in..., accompagné de sa fille, acheva d'enthousiasmer le public par son dynamisme et sa joie de vivre.

**Lundi 25**, ce fut au tour de l'Harmonie Municipale de clore ce week-end de fête en donnant son **concert de ducasse à la salle polyvalente** avant de convier les spectateurs à se rendre sur les bords de l'étang pour assister au traditionnel **feu d'artifice** tiré de main de maître par l'association « les Feux Follets ».

N'oublions pas les tickets de manège gratuits distribués aux enfants des 4 écoles de la ville.



26, 27 et 28 mai : 5<sup>e</sup> Rendez-vous des arts et du savoir-faire à la salle polyvalente



10 juin : Animation par le groupe Brass Couss Band sur la brocante...



23 juin : Course de vaches landaises face à la salle polyvalente...



24 juin : Au car podium rue Jean Jaurès, le Groupe ABSOLUTELY ABBA



25 juin : Concert de ducasse par l'Harmonie Municipale à la salle polyvalente...



3 juin : Championnat cycliste amateur Nord Pas-de-Calais



... l'après-midi, défilé carnavalesque



... jeu dans l'arène avec la participation de volontaires qui ont osé affronter les vachettes



... et le Groupe OTTAWAN



... suivi d'un grand feu d'artifice à l'étang communal



## Les Scaldobrigiens à Paris

Les élèves des classes de **C.M.2 des écoles Jean LEBAS et JOLIOT-CURIE** ont eu la chance de faire un voyage dans la capitale offert par la Municipalité. À leur arrivée, ils ont pu s'émerveiller face à la ville lumière qui se dévoilait à eux du haut du 1<sup>er</sup> étage de la Tour Eiffel.

Après une petite halte au Flunch pour se sustenter, la visite s'est prolongée au Sénat où, accueillis par le conseiller de M. Jacques LEGENDRE (retenu par ses obligations), ils ont eu le plaisir de découvrir le magnifique Palais du Luxembourg au travers d'une visite guidée très riche ; cette belle leçon de civisme et d'histoire les a beaucoup impressionnés. Ils ont su apprécier la magnificence des lieux en découvrant l'hémicycle où, comme les sénateurs, ils ont pu prendre place dans les fauteuils rouges et s'imaginer assister à une séance plénière du Sénat. Ils ont ensuite arpenté les divers salons et salle de presse pour terminer par l'impressionnante bibliothèque avant de descendre le grand escalier rouge ; il ne manquait que la présence des gardes républicains pour la haie d'honneur.

Au retour Philippe, le sympathique chauffeur de bus, leur a offert une visite guidée des principaux monuments de Paris.



**22/05/2012** : Remise des diplômes « permis piéton » aux classes de M. DAVAIN et M<sup>me</sup> SEIGNOBEAUX



**04 et 05/06/2012** : Théâtre à l'auditorium de la médiathèque par l'école JOLIOT-CURIE avec l'intervenant municipal : M. HUN



**15/06/2012** : Fête à l'école Paul LANGEVIN



**23/06/2012** : Fête des écoles : un voyage autour du monde, spectacle dirigé par M<sup>me</sup> RATIVEAU, intervenante municipale en musique, puis restauration et buvette tenues par l'A.P.E.



**23/06/2012** : Distribution des prix offerts par la Municipalité et remise de calculatrices aux enfants de C.M.2 et de dictionnaires aux grands des écoles maternelles par l'Association des Parents d'Élèves.



**05/07/2012** : Réception donnée, salle des Mariages, en l'honneur du départ de Monsieur DORMIEU, directeur de l'école Jean Lebas et Madame SEIGNOBEAUX, professeur des écoles à Joliot-Curie et du départ en retraite de Madame DUFRAICHE, agent territorial à l'école Paul Langevin.



## Manifestations communales

### Dimanche 2 septembre

- **Brocante de rentrée du quartier Tisserin**

Dans les rues du lotissement Tisserin, de 8 h à 18 h

- **68<sup>e</sup> anniversaire de la Libération d'Escaudœuvres**

**Escaudœuvres fêtera l'anniversaire de sa libération.** Ce jour-là, les Comméro Rangers vous feront revivre cet événement à travers un défilé historique de véhicules d'époque. Le départ est fixé à 11 heures à Auchan et les engins motorisés traverseront Escaudœuvres dans le sens Cambrai-Iwuy comme en 1944. A la suite du dépôt de gerbe au monument aux Morts, les véhicules seront exposés jusque 16 heures sur le parking du stade, rue de l'Épinette. **Soyez nombreux à venir les applaudir sur le parcours.**



### Samedi 15 et dimanche 16 sept.

- **Salon de généalogie et d'histoire locale « Scaldobrésia 2012 »**

Salle polyvalente, de 10 h à 18 h

**Dans le cadre du salon « Scaldobrésia 2012 »  
Conférences à la Médiathèque « Liberté »**

#### Samedi :

- « Comment présenter sa généalogie ? » **de 14 h à 15 h**  
« La recherche A.D.N. au secours de la généalogie » **de 15 h à 16 h**
- « Les secrets de l'enluminure » **de 16 h à 17 h**

#### Dimanche :

- « Comment rechercher ses ancêtres italiens ?  
Conseils pratiques. » **de 10 h à 11 h**
- « Présentation de la base <http://www.hoteldesinvalides.org> Les Invalides nés dans le Cambrésis reçus à l'Hôtel des Invalides à Paris (1673-1796) » **de 15 h à 16 h**

### Dimanche 23 septembre

- **Salon d'entomologie** organisé par l'Espace Nature et Animalier de M. TANCHON.

Salle polyvalente, de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h. Exposition-vente d'insectes vivants et naturalisés, stand de dégustation d'insectes.  
☉ Entrée : 1.00 € pour les moins de 12 ans et 3.00 €.

Renseignements au 09.61.60.45.13.

Buvette et petite restauration sur place.

## Vivre en bon voisinage

### Le bien-être dans vos cités, c'est aussi une question de savoir-vivre

L'observation des règles qui régissent les relations entre bailleur et locataires est indispensable. Mais le bien-être dans une cité ou un immeuble passe aussi par le respect des autres occupants. Voici à cet égard les réponses à quelques questions que l'on se pose souvent :

#### LES EQUIPEMENTS COMMUNS

Entretenez **régulièrement** votre jardin, **détruisez** les chardons et les mauvaises herbes. N'oubliez pas de **tailler** haies et arbustes et d'**élaguer** les arbres, **sans toutefois déranger les voisins.**

**Débarassez-vous de vos encombrants** lors des ramassages périodiques ou en les déposant dans les déchetteries. Vous avez décidé de faire des plantations, respectez les distances d'usage :

- **Plantations de moins de 2 m de haut** : à 0,50 m minimum de la limite séparative.
- **Plantations de plus de 2 m de haut** : à 2 m minimum de la limite séparative.

Vous avez un accès de garage commun avec votre voisin : **NE L'ENCOMBREZ PAS.**

Vous occupez un immeuble collectif : **respectez le libre accès et la propreté des parties communes** et conformez-vous au règlement d'occupation affiché dans l'immeuble.

### Le bon voisinage repose sur le respect d'autrui

#### Bruits et nuisances

- Vous recevez des amis : pensez à prévenir vos voisins.
- Vous aimez la musique : ne réglez pas trop fort le volume de votre chaîne hi-fi ou de votre téléviseur.
- Vous avez des animaux : veillez à ce qu'ils ne troublent pas la tranquillité des habitants de votre quartier.

Contrairement à une idée largement répandue, **la législation réprimant les bruits intempestifs est applicable 24 heures sur 24.**

Il n'est jamais permis de déranger ses voisins (bien entendu, la vie en commun nécessite d'accepter, à l'occasion, que les voisins dépassent les normes généralement admises).

Première démarche en cas de problème avec votre voisin : lui parler pour l'amener à réduire lui-même le niveau sonore en provenance de chez lui. Dans le cas où il ne tient pas ses engagements, écrivez-lui une simple lettre lui rappelant vos démarches précédentes, les résolutions prises et enfin la réglementation qui s'applique. Gardez une photocopie du document.

Ensuite, envoyez-lui une lettre recommandée avec accusé de réception en lui rappelant votre précédent courrier. Deux semaines sont suffisantes entre les deux lettres. Si votre voisin reste sourd à vos démarches, il convient de saisir le conciliateur de justice en Mairie de Cambrai.

Dans le cas de réjouissances occasionnelles, le savoir-vivre voudrait que les fêtards préviennent leurs voisins. Si la fréquence des réunions s'accroît et que le bruit devient gênant, appliquez la même procédure que ci-dessus.

C'est la bonne volonté de chacun qui fait les quartiers agréables pour tous.

### Que dit la loi ?

**Rappelons aux éventuels perturbateurs les articles 1 et 2 de l'arrêté préfectoral pris le 11 juin 1998 :**

- **Art 1** - Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.
- **Art 2** - Dans les lieux publics et accessibles au public, **sont interdits les bruits gênants** par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif, quelle qu'en soit la provenance, par exemple ceux produits par :
  - \* **Des publicités par cris ou par chants,**
  - \* **L'usage de tous les appareils de diffusion sonore,**
  - \* **La production de musique électro-acoustique,**
  - \* **La réparation ou le réglage de moteurs,**
  - \* **Les appareils de ventilation, de réfrigération ou de production d'énergie,**
  - \* **L'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.**

Bien sûr, des dérogations individuelles ou collectives peuvent être accordées par **le Maire**, lors de circonstances particulières, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions.

**Les horaires imposés par le règlement sanitaire départemental pour l'exécution de travaux momentanés de bricolage ou de jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont précis :

- \* **La semaine de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,**
- \* **Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,**
- \* **Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Selon l'article T.623-2 du Code pénal, l'infraction est punie de peines d'amende (contraventions de troisième classe, 450 euros maximum, selon l'article 131-13 du Code pénal). De plus, les personnes coupables encourent également la peine complémentaire de confiscation du matériel qui a servi à commettre l'infraction.

Source : [http://www.maisonsetcites.fr/fr/vous\\_etes\\_client/vivre\\_en\\_bon\\_voisinage](http://www.maisonsetcites.fr/fr/vous_etes_client/vivre_en_bon_voisinage)

## État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

**Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.**

